

# Bordereau de signature

## DEC2017\_0039



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	23/03/2017	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	23/03/2017	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2017-03-23)	

Dossier de type : ACTES\_MAIRIE // decission\_mairie

DEC2017\_ 0039

DECISION

**OBJET : CONCLUSION DU MARCHE PUBLIC DE SERVICES N°2017/016 RELATIF A LA MAINTENANCE PREVENTIVE DE MATERIEL RADIOTELEPHONE DE LA POLICE MUNICIPALE DE NOISIEL.**

Le Maire de la Commune de Noisiel,

**VU** l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, notamment l'article 42-3°,

**VU** le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, notamment les articles 27 et 30-8°,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

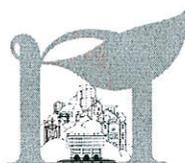
**VU** la délibération du Conseil Municipal de Noisiel du 12 février 2016, portant délégation au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** que le marché public actuel relatif à la maintenance préventive du parc radiotéléphone de la Police Municipale de Noisiel est arrivé à échéance, qu'il convient dès lors d'en conclure un nouveau afin d'assurer l'entretien et le bon fonctionnement des matériels dans les normes de sécurité et réglementations en vigueur,

**CONSIDERANT** que la proposition de la société DESMAREZ constitue une offre économiquement et techniquement avantageuse,

**CONSIDERANT** que la prestation relève de la classe d'achats « Services » et de l'unité fonctionnelle 18.02.01 «Entretien/Maintenance du parc radiotéléphonique», et dont la valeur ne dépasse pas 25 000,00 euros H.T.,

1/2



Suite de la décision N°2017\_ **0039**  
portant sur la conclusion du marché public n°2017/016

## DECIDE

**ARTICLE 1 :** Il est conclu avec la Société DESMAREZ S.A., sise Parc Tertiaire et Scientifique, 249 rue Irène Joliot Curie, BP 20014 à COMPIEGNE Cedex (60477), le marché public de services n°2017/016 relatif à la maintenance préventive de matériel radiotéléphone de la Police Municipale, pour un montant global et forfaitaire annuel de 1 820,00 euros H.T. (soit 2 184,00 euros T.T.C.), pour un contrôle annuel du matériel et la reprise et échange standard annuel de deux postes par deux portatifs DP3401 avec chargeur, housse et batterie supplémentaire. Le marché prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, pour une durée de trois(3) ans fermes.

Le règlement s'effectuera, après service fait, par mandat administratif sur présentation de la facture. Les prix sont fermes pendant toute la durée du marché.

**ARTICLE 2 :** Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal.

**ARTICLE 3 :** Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Monsieur le Comptable Public de Marne-la-Vallée,
- Monsieur le Directeur Général de la Mairie de Noisiel,
- Au titulaire du marché.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**ARTICLE 4 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

**ARTICLE 5 :** La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le 22 MARS 2017



Le Maire,

Daniel Vachez.

Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le	23 MARS 2017
Affiché le	23 MARS 2017
Notifié le	
Publié le	23 MARS 2017

2/2

